

# FICHE DE SURVEILLANCE HYDRIQUE - PLAN CANICULE

Surveiller, prévenir, agir  Protégeons nos patients

NOM / PRÉNOM : .....


ÂGE : .....

POIDS : ..... kg

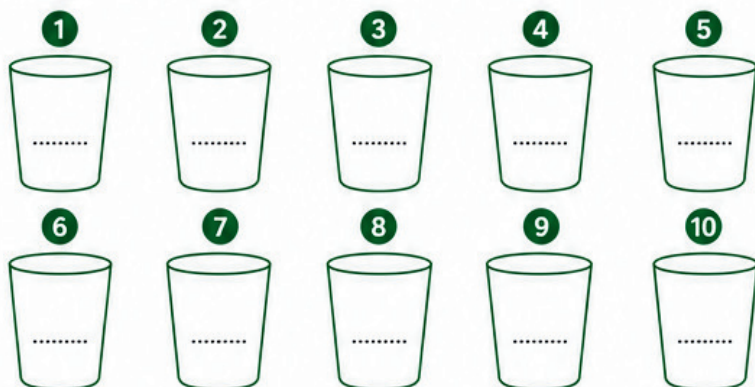
DATE : ..... / ..... / .....

## HYDRATATION DE LA JOURNÉE

Mettre l'heure dans le verre



1 verre = 200-250 ml



## TOTAL HYDRATATION

Nombre de verres bus aujourd'hui :



Personne âgée, isolée, sous diurétiques ou insuffisante cardiaque : surveillance renforcée.

## MICTIONS - Mettre l'heure et concentration des urines




Concentration des urines (couleur) : ■ Rouge foncé / Orange : foncées ■ Jaune : normales ■ Incolore : très claires

## TOTAL MICTIONS dans la journée :

- 0 - 2
- 3 - 4
- 5 - 6
- 7 ou +

## CONTRÔLE TENSIONNEL RENFORCÉ

Mesurer la tension plus régulièrement :

- Patients sous traitement antihypertenseur
- Patients sous diurétiques
- Dès l'apparition de signes de faiblesse ou fatigue



Matin      Après-midi      Soir

..... / .....      ..... / .....      ..... / .....


## SURVEILLANCE - SIGNES À COCHER


SYMPTÔMES	OUI	NON
Crampes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Malaises et étourdissements au lever	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fatigue inhabituelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confusion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AUTRE(S) SIGNE(S) : .....


## PATIENT SOUS TRAITEMENT

Cochez si le patient prend un traitement :

- Diurétiques
  - IEC
  - ARA II
  - AINS
  - Psychotropes
  - Neuroleptiques
  - Anticholinergiques
  - Autre : .....
- 

 Ne jamais arrêter un traitement sans avis médical. Réévaluer les traitements si nécessaire (risque déshydratation, hypotension, troubles rénaux...).

## SIGNES D'ALERTE - AGIR VITE

-  Absence d'urines depuis plus de 5 heures
- Crampes intenses
- Malaise ou étourdissement au lever
- Fatigue inhabituelle
- Confusion
- Hypotension

 **15** (appel gratuit)

En cas de confusion, chute, absence d'urines ou malaise : contacter **rapidement le médecin traitant ou le 15.**



## REGISTRE COMMUNAL DE VEILLE SOCIALE

Le CCAS de Marseille tient à jour un registre des personnes vulnérables et/ou isolées, permettant de mettre en place une veille sanitaire renforcée en cas de canicule ou de situation exceptionnelle.

Les personnes inscrites peuvent bénéficier d'un suivi téléphonique et, si nécessaire, d'interventions adaptées des services sociaux et sanitaires.

Pensez à vous inscrire ou à inscrire un proche concerné.



**3013**

(appel gratuit)



Formulaire en ligne : [ccas-marseille.fr](http://ccas-marseille.fr)



 Marseille 13010

 [www.cptsvitalesante10.fr](http://www.cptsvitalesante10.fr)

 [cpts.vitalesante10@gmail.com](mailto:cpts.vitalesante10@gmail.com)

 06 11 50 51 38